

Editorial du Maire



Chères Morignacaises, chers Morignacois,

Incivilités routières, comportements délinquants, on croyait ces faits l'apanage des villes, et par conséquent nos campagnes épargnées. Malheureusement notre village si paisible n'échappe pas à ce phénomène. Rouler trop vite, enfreindre les règles élémentaires c'est risquer la vie des autres, risquer l'accident. Privilégions la sécurité sur la route. L'espace doit avant tout être partagé.

- Un matin à l'heure où les enfants rentrent à l'école, j'ai dû interpellé un véhicule roulant à vive allure rue de la mairie. Alors que la vitesse y est limitée à 30 km/h, le conducteur ne trouva rien d'autre à me dire qu'il ne dépassait pas les 50 km/h...

- Un soir, à l'intersection de la rue des acacias et de la rue de Saint-Germain, alors que je venais de m'arrêter au stop, un véhicule dans son élan grilla franchement le stop en sens inverse. La voiture qui le suivait m'expliqua que c'était le second stop ainsi franchi...

La vitesse excessive dans les villages, l'éternel casse-tête sans solution miracle ? Après avoir préconisé la prévention en installant 3 radars pédagogiques et fait des contrôles à vocations éducatives, j'ai sollicité la Police Nationale pour des contrôles officiels sur notre commune aux endroits sensibles. Je remercie l'ensemble des Morignacois pour leur collaboration active afin de respecter les règles de sécurité routière. La traversée de notre village et de nos hameaux ne peut se faire à tambour battant.

Revenons à l'actualité. Après une campagne municipale courtoise dans notre commune et j'en remercie l'ensemble des acteurs, s'enchaîne une période toute aussi importante pour Morigny-Champigny. Dans un premier temps, après l'élection du maire et de ses adjoints, les commissions communales, en charge de définir les orientations des nombreux dossiers à traiter, ont été définies dès le second conseil municipal. Parallèlement, le paysage intercommunal, les périmètres, les compétences et la gouvernance évoluent. Le nouveau bureau communautaire de la C.C.E.S.E. s'est mis en place avec l'élection de son président (Jean-Pierre Colombani) et de ses 12 vices présidents. A ce titre, je représenterai Morigny-Champigny ayant été élu 1^{er} vice président en charge du projet de territoire et de l'intérêt communautaire. Une fois ces organisations définies, la dernière étape consiste à désigner les représentants des communes dans les nombreux syndicats (S.E.D.R.E., Energie, Transport, Eau...). A ce jour, le Syndicat Intercommunal de Transport du Sud Essonne a désigné comme président Monsieur Laurent Hesse, adjoint au maire en charge de la sécurité de la circulation et du transport. Madame Karine Neil, adjointe à l'environnement, a été désignée vice-présidente du S.E.D.R.E. (Syndicat d'Eliminations des Déchets de la Région d'Etampes). Monsieur Yves Peyresaubes, 1^{er} adjoint, a été élu président du S.I.A.R.E. (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Etampes).

Soyez certains que les 27 élus sont et resteront engagés dans l'intérêt de notre commune et du sud Essonne. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ce bulletin municipal estival. Bonne lecture.

Très cordialement,
Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny



Le Maire à votre écoute
Permanence sur rendez-vous
le samedi de 14 h 30 à 18 h 30

s o m m a i r e

Actualités pages 1, 2
Vie de la commune.. pages 3 et 6
Finances locales page 4, 5
Expression des élus page 6
Rétro-visions page 7
Agenda page 8

1^{er} CHAMPIONNAT Open Ile-de-France de Canaris

**Samedi 15 &
Dimanche 16 novembre**
De 10 h à 17 h
au complexe sportif
Jean-Coulombel.
Entrée libre.



Fêtons l'été !

La municipalité vous invite à venir nombreux ces vendredi 20 et samedi 21 juin au cœur de la prairie pour une 12^e édition de la fête de l'été.

Dès vendredi 20 juin, une programmation spéciale Fête de la Musique attend les Morignacois avec un concert d'ouverture par la chorale Morycante à 18 h à l'église Ste-Trinité. Les danseurs et amateurs de pop-rock ont rendez-vous ensuite à partir de 19h dans la prairie avec un concert du groupe BackUp suivi à 22 h 30 d'une séance de Cinéma en plein air avec la Projection du film Rio (voir détails p.3).

SAMEDI 21 JUIN

De nombreux espaces de jeux gratuits et animés attendent les enfants, de 10 h à 19 h. « *Durant cette fête de l'été, les enfants et les familles seront plus que jamais à l'honneur* », indiquent Paul Courtas maire adjoint aux fêtes et animations et Annick Lhoste, conseillère déléguée. « *Les jeunes Morignacois vont cette année encore bénéficier de multiples espaces ludiques et d'animations pour rendre cette journée inoubliable.* »

Parmi les espaces à explorer : les structures gonflables, le maquillage enfantin, un Parc d'Aventure Spatiale (Nouveau !), un mini-golf (Nouveau !), un trampoline, un circuit de karts et d'autres animations comme la pêche aux canards ou un stand de tir...



En ce premier jour de l'été 2014, les enfants devraient sans aucun doute faire le plein d'émotions et de sensations. Alors pensez à réserver votre samedi 21 juin sur le calendrier...

Durant cette journée sont aussi prévus :

- **Restauration et buvette le midi** par les bénévoles du Club Restons Jeunes.
- **Goûter aux enfants des écoles** à 16 h par la mairie (sur présentation du coupon distribué aux enfants).
- **Dîner « Paëlla » avec DJ**, sur réservation via le programme joint, à 19 h 30 sous le chapiteau (repli salle des fêtes en cas de mauvais temps).



BRÈVES

VACANCES D'ÉTÉ 2014

Du vendredi 4 juillet après les cours au mardi 2 septembre matin.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez plus sereinement !

Gratuite et disponible uniquement durant les périodes de vacances scolaires, elle est mise en œuvre à Morigny-Champigny par la Police Municipale. Pendant votre absence, les policiers effectuent ainsi des rondes à l'adresse qui leur a été indiquée. Pour ce faire, il vous suffit de vous présenter en mairie et de remplir un questionnaire (dates de départ en vacances, adresse...).

Contact Police Municipale :
01 64 94 30 03 / 01 64 94 39 09.
Mairie-annexe rue de la mairie.

Relais d'info pour la jeunesse

Un relais d'informations en lien avec la Mission Locale est depuis fin mai mis à la disposition des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. « Son objectif, rappelle Corinne Bourdon, Maire-adjointe, est d'apporter une première information, un soutien et une orientation aux jeunes Morignacois en matière d'emploi et de formation. C'est aussi l'occasion de rappeler que la Mission Locale met à disposition des conseillers, des ateliers, des rendez-vous individuels, de la documentation et des outils de Recherche à leur disposition au 76, rue St-Jacques à Etampes. » **Ce relais d'info Morignacois est ouvert, sur rendez-vous, le mercredi de 8 h 30 à 10 h 30 en mairie-annexe. Tél. : 01 64 94 39 09.**

Collectes des encombrants et végétaux

Encombrants : prochaine collecte mardi 23 septembre 2014. **Végétaux :** tous les lundis jusqu'au 24 juin inclus et du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre inclus.

Attention ! La Collecte des végétaux aura lieu **tous les 15 jours en juillet et en août** (lundis 7 juillet, 21 juillet, 4 août et 18 août 2013).

Cet été, bougez avec « A Tousports » !

Durant les vacances d'été, les jeunes Morignacois (6 - 16 ans) encadrés par Stéphane et Sébastien, éducateurs sportifs de la commune, **participeront à de nombreuses activités sportives** au complexe sportif Jean-Coulombel : shortgolf, badminton, base-ball, hand-ball, unihockey, tennis de table, football, Karaté (avec la participation du club local).

Renseignements et inscriptions en Mairie au 01 64 94 39 09.



RENTRÉE 2014-2015

Depuis de nombreux mois, la municipalité en relation avec les parents d'élèves, les enseignants et la communauté de communes travaillent à la préparation de la rentrée scolaire 2014-2015.



Tout est mis en œuvre pour maintenir l'ensemble de nos classes ouvertes. Mais, à l'heure où nous écrivons ces lignes, 2 classes sont en mesure de « fermeture différée ». En d'autre terme, elles pourraient être fermées à la rentrée en fonction du nombre d'élèves réellement présents. Nous le savons, le déficit d'accueil de jeunes ménages depuis de trop nombreuses années est la raison de cette situation. Les orientations nécessaires pour retrouver une dynamique « scolaire » devront assurer la pérennité de nos écoles.

Concernant les rythmes scolaires, une réunion publique aura lieu le jeudi 12 juin à 19 h 30 à la salle des fêtes.

Le dispositif s'étend

Lancée il y a bientôt un an sur le quartier des Monceaux, l'opération de prévention « Voisins Vigilants » vient d'être étendue à deux nouveaux secteurs, à **Notre-Dame des prés et au hameau de Bonvilliers**. Ce dispositif « Voisins Vigilants » ne se substitue évidemment pas aux forces de l'ordre. C'est avant tout une façon de lutter contre l'indifférence qui peut parfois s'installer, et d'encourager ainsi une entraide et une convivialité nouvelle entre voisins d'un même quartier pour prévenir la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.



Nouveau président pour le S.I.T.S.E.

Réunis le 6 mai dernier, les membres du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud Essonne (S.I.T.S.E.) ont désigné leur président.

C'est Laurent Hesse, Maire adjoint à la sécurité, à la circulation et au transport de Morigny-Champigny qui succède à Mme Pierrette Antoine. Rappelons que le S.I.T.S.E., dont le siège est en Mairie de Morigny-Champigny, se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an. Avec un budget de 1 Million d'euros le syndicat organise 13 circuits dits pédagogiques, répartis entre 4 transporteurs ainsi que des transports en taxi pour les élèves des C.L.I.S. (Classes pour l'Inclusion Scolaire). 143 000 Kms sont ainsi parcourus au cours de l'année scolaire permettant à près de 1 200 élèves de fréquenter les établissements scolaires d'Etampes.



Place de l'église rénovée

Comme programmés, les travaux de rénovation de la place de l'église ont été réalisés avec la pose d'un enrobé et d'un gravillonnage de couleur claire afin de matérialiser le stationnement. Enfin, pour obtenir un revêtement de qualité, l'entreprise a dû attendre des conditions météorologiques propices à l'application d'une résine claire sur la bande roulement rendant ainsi l'ensemble esthétiquement plus harmonieux, conformément aux recommandations des Bâtiments de France.



Travaux RN20-RD207 : circulation modifiée

Menés par le Conseil Général, les travaux relatifs à l'aménagement du nouveau rond-point sur la RN 20 (à proximité de la ferme Saint-Phalier), interrompus depuis un an, **reprennent pour une durée de 3 mois.**

Durant ces travaux, **la circulation des véhicules s'effectue sur une voie dans les 2 sens** sur la section courante de la RN20 avec dévoiement pour le basculement de la circulation. La fermeture dans la nuit du 3 au 4 juin 2014 de la RN20 (sens Province-Paris) avec déviation via la RN 191 a été nécessaire et a donné lieu à une information préalable à l'ensemble des Morignacois.

Enquête publique : Autoroute ferroviaire

Du 5 mai au 5 juin 2014 avait lieu une enquête publique sur le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique. Les habitants de 22 communes (dont Chamarande, Etréchy, Etampes et Morigny-Champigny...) ont ainsi été invités par voie d'affichage à contribuer à l'enquête à travers 2 permanences organisée courant mai en mairie d'Etampes (plus d'infos sur www.Viaa.fr). L'autoroute ferroviaire reliera en 2016 (sur 1050 km) les terminaux de Tarnos dans les Landes et de Dourges dans le Pas de Calais, proposant ainsi une alternative au transport routier sur un axe particulièrement saturé. Elle réduira, par rapport à la route, de 20 % le temps de transport avec un coût inférieur de 10 à 15 %. Des questions restent néanmoins ouvertes sur les potentielles nuisances sonores. A suivre...

Musique et cinéma en plein air... près de chez-vous!



Vendredi 20 juin au soir, la commune de Morigny-Champigny vous invite à célébrer l'arrivée de l'été via diverses prestations musicales et un cinéma en plein air. Des moments magiques et festifs à partager librement en famille.

« MONTEZ LE SON ! »

- Concert de la chorale Morycante à 18 h en l'église Sainte-Trinité.
- Concert du groupe BackUp (pop rock) et danse en ligne avec l'association Fusion danse à partir de 19 h dans la prairie de la mairie.



« UNE TOILE EN PLEIN AIR »

Depuis l'an dernier, la fête de l'été s'est enrichie d'une projection cinéma pour tous. Pour cette nouvelle édition, RIO un film d'animation familial (à partir de 3 ans) vous est proposé au cœur de la prairie sur écran géant, à la nuit tombée (vers 22 h 30). Pensez à apporter chaises pliantes ou couvertures mais aussi gilets et pulls pour être confortablement installés.

RIO est un film d'animation (1 h 30) américano-brésilien réalisé par Carlos Saldanha et sorti en 2011. Avec les voix françaises de Lorant Deutsch (Blu) et Lætitia Casta (Perla).



Synopsis : Blu, un perroquet bleu d'une espèce très rare, quitte sa petite ville sous la neige et le confort de sa cage pour s'aventurer au cœur des merveilles exotiques de Rio de Janeiro. Sachant qu'il n'a jamais appris à voler, l'aventure grandiose qui l'attend au Brésil va lui faire perdre quelques plumes ! Heureusement, ses nouveaux amis hauts en couleurs sont prêts à tout pour réveiller le héros qui est en lui, et lui faire découvrir tout le sens de l'expression « prendre son envol ».

DU CÔTÉ DES SENIORS

Repas champêtre et concours de danse



Un déjeuner champêtre est organisé par le C.C.A.S. ce vendredi 20 juin de 12 h à 17 h dans la prairie avec animation musicale et concours de danse !

Un rendez-vous convivial à ne pas manquer. Pour y participer, il vous faut procéder à une réservation auprès du C.C.A.S.

* Repli dans la salle des fêtes en cas de pluie

TRANSPORTS : forfait améthyste gratuit

Les seniors, anciens combattants et personnes handicapées, sous réserve de remplir certaines conditions d'attribution précises, peuvent bénéficier d'un titre de transport gratuit sur l'ensemble des réseaux RATP, SNCF et OPTILE pour les zones 3 à 5 toute l'année et sur l'ensemble de l'Ile-de-France (week-ends, jours fériés et vacances scolaires).

Depuis peu, ces usagers peuvent obtenir un forfait valable dans toute l'Ile-de-France, tous les jours de l'année, pour une participation de 120 € par an. Ceux qui le souhaitent peuvent bénéficier de chèques taxi d'une valeur de 250 euros par an, en lieu et place du titre de transport annuel.

Précision importante pour les personnes devenues imposables du seul fait de l'évolution des seuils fiscaux, l'avis d'imposition sur les revenus 2011 pourra être pris en compte pour les forfaits demandés en 2014.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter votre Centre Communal d'Action Sociale au 01 64 94 30 34 (le matin) ou le service des déplacements du Conseil général au 0 800 40 80 40 (numéro vert).

URGENCES

Pompiers 18 / 01 69 92 16 45

Police Nationale
7, avenue de Paris à Etampes . 17 / 01 69 16 13 50

Gendarmerie Nationale
avenue du 8 mai 1945 à Etampes 01 64 94 69 45
Police Municipale 06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29

SAMU 15

Pharmacie de garde : appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Etampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde.

Médecin de garde : appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8 h 00 à 20 h 00).

Centre Hospitalier Sud Essonne 01 60 80 76 76
26 avenue Charles de Gaulle à Etampes

Service des Urgences 01 60 90 15 33
Ambulances de garde 01 64 94 13 85
Urgence Service des Eaux (Véolia) 0 811 900 400
Urgence Assainissement (SEE) 0 810 891 891
Urgence Electricité (EDF) 0 810 333 291
Urgence Gaz (GDF) 0 810 433 091

ÉTAT CIVIL

Bienvenue

Marie Brice	04/03/14
Mathis Martinet	05/03/14
Angéline Vitale Chêne	07/03/14
Marie Mazure	10/03/14
Océane Mauricio Barreira	11/03/14
Camille Joannet	14/03/14
Elia Lucas	19/03/14
Eglantine Masschelein	04/04/14
Méwenn Flocon	05/04/14
Oriane Grenet-baptiste	26/04/14
Mathieu Rodrigues	28/04/14
Amélia Guette Ben Hassani	30/04/14
Joyce Bourson	03/05/14
Kurtis Mantinou Milandou	06/05/14

Félicitations

Clément Bouchoir et Edwige Allais 26/04/14

Ils nous ont quittés

Odette Duval, veuve Anger, 86 ans	03/03/14
Jeanne Caput, née Prou, 96 ans	08/03/14
Juliette Leconte, 91 ans	18/03/14
Marie Parsot, veuve Zune, 91 ans	21/03/14
Joaquim D'Oliveira, 96 ans	16/04/14
Denise Schmit, veuve Artega Davila, 88 ans	18/04/14

Morigny-Champigny, son histoire

2014, année de Mémoire



22 août 1944 devant l'hôtel de ville d'Etampes

L'année 2014 est placée en France, sous le signe d'un double anniversaire de Mémoire: c'est le 100^e anniversaire du début de la Grande Guerre et c'est aussi le 70^e anniversaire de la Libération en 1944...

Préserver ce devoir de Mémoire est primordial pour les générations présentes et futures. Il n'y a plus de témoins directs de la guerre 1914 -1918, et ceux de la guerre 1939-1945 vont se faire de plus en plus rares.

Aussi, il est essentiel, avant qu'il ne soit trop tard de collecter tout ce qui a un rapport avec ces deux conflits majeurs du XX^e siècle dans notre ville.

Si au fond d'un tiroir ou dans un grenier, vous possédez des documents (photos, journaux ou autres) sur ces deux conflits à Morigny ou à Etampes car de nombreux Morignacois sont des anciens Etampois), n'hésitez pas à nous contacter (01 64 94 39 09. Vos documents vous seront rendus après avoir été numérisés, donc sauvés. Ils nous seront très précieux dans toutes les commémorations et publications locales durant les prochaines années jusqu'au 11 novembre 2018. Merci à tous.



BUDGET COMMUNAL : La plus grande rigueur s'impose

Le calendrier électoral et les règles en vigueur ont conduit la nouvelle équipe municipale à finaliser le budget 2014 courant avril et à le voter au conseil municipal du 25 avril après examen et amendements en commission des finances.

Au préalable, la précédente équipe avait approuvé les comptes de gestion et administratifs 2013 établis respectivement par Monsieur le Trésorier et Monsieur le Maire.

RÉSULTATS 2013

Les résultats 2013 du budget général sont positifs avec une section de fonctionnement en excédent de 107 005 € et une section d'investissement qui voit son déficit réduit à 99 604 € alors qu'il était de 258 919 € fin 2012.

Le budget d'assainissement présente également un résultat positif de 80 001 € bien plus favorable que ces dernières années suite à un travail en profondeur réalisé par Monsieur le Trésorier et les services de la commune.

BUDGET 2014

Budget Général - Section de fonctionnement sous forte contrainte

Depuis un an des actions de fond sont entreprises pour « chasser » toutes les dépenses « inutiles ». Les contrats avec les prestataires sont remis à plat systématiquement. Des résultats probants sont encore attendus d'ici fin 2014 s'agissant notamment de la téléphonie, des moyens d'impressions, des contrôles réglementaires des installations et des matériels. Les dépenses de fonctionnement restent inférieures de 24 000 € environ par rapport au budget primitif 2013 et ce malgré les contraintes imposées.

Des recettes en baisse ajoutées à des dépenses additionnelles incompressibles pèsent sur les efforts entrepris.

Les dotations de l'état, fondamentales pour l'équilibre du budget de fonctionnement, sont pour la seconde année consécutive en nette baisse. Ainsi, après une diminution de la Dotation Générale de Fonctionnement (D.G.F.) de 38 000 € en 2013, la commune se voit dépourvue de 31 000 € complémentaire en 2014, soit une perte de recettes de 17,3 % en 2 ans. La D.G.F. 2014 est équivalente à celle de 2004 ! Les annonces successives du gouvernement ne laissent pas présager de bonnes nouvelles pour les années à venir.

La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (S.R.U.) impose à notre commune la mise à disposition de logements sociaux locatifs depuis le 1^{er} janvier 2014. Ne pouvant satisfaire aux critères imposés par l'Etat, une taxe de 10 294 € sera prélevée sur nos dotations. Ce montant devrait s'élever à 70 000 € en 2015.

Par ailleurs, un ajustement obligatoire des salaires des agents territoriaux de catégories C et B est entré en vigueur depuis février 2014, induisant une

hausse de la masse salariale de 2,5 % environ sans compter les avancements et augmentations usuels. 64 500 € supplémentaires seront ainsi engagés.

Le coût de la réforme des rythmes scolaires n'a été que partiellement intégré. Les frais de transport pour le mercredi matin ont été pris en compte à hauteur de 4 000 € à partir de septembre 2014. En revanche, aucune charge supplémentaire n'est pour l'instant provisionnée car elles dépendront de l'organisation finale qui sera retenue en relation avec la C.C.E.S.E. Le coût annuel pour Morigny-Champigny a été évalué à environ 80 000 €.

Enfin, une gestion financière plus rigoureuse que ces dernières années est mise en place pour payer les factures reçues avant l'établissement des comptes annuels et non plus en décalage d'une année sur l'autre. Cette « régularisation » devrait générer une charge supplémentaire de 65 000 €.

La réduction de la taxe sur l'électricité, votée par le conseil municipal, jugée particulièrement injuste par l'ensemble des acteurs communaux, est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Le taux de 8 % a été réduit de 2 % pour s'établir à 6 % et génère une diminution des recettes de 29 000 € par an.

En 2014, la section de fonctionnement s'établit donc à 3 682 336 € (3 706 156 € en 2013) avec des recettes en diminution de 70 000 € et des charges supplémentaires incompressibles de 130 000 € hors coûts pour la réforme des rythmes scolaires.

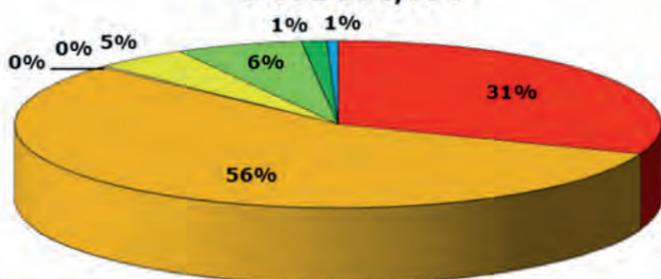
La construction du budget de fonctionnement doit prévoir a minima un résultat 2014 positif, afin de dégager un excédent nécessaire pour les investissements (voirie, réseaux d'eaux pluviales et usées, renouvellement des matériels pour l'entretien des espaces verts...).

Cet impérieux équilibre budgétaire a contraint l'équipe municipale à décider d'une augmentation des taux des taxes locales en les limitant au strict nécessaire soit 4 % pour les taxes d'habitation et le foncier bâti et 3,26 % pour le foncier non bâti. Cette hausse permettra une recette supplémentaire de 80 000 € et assurera l'équilibre du budget de fonctionnement en 2014. Signalons que ces taxes communales n'avaient pas augmenté depuis 2011.

ÉVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX

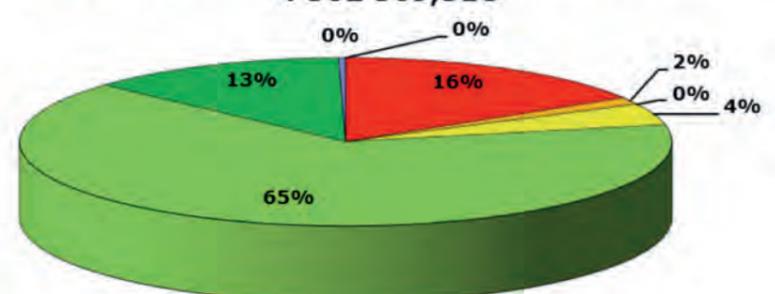
Taxe	2013	2014
Habitation	10,71 %	11,14 %
Foncier Bâti	13,93 %	14,49 %
Foncier Non Bâti	55,07 %	56,87 %
Electricité	8,00%	6,00 %

Budget Général : Dépenses de Fonctionnement 3 682 336,00€



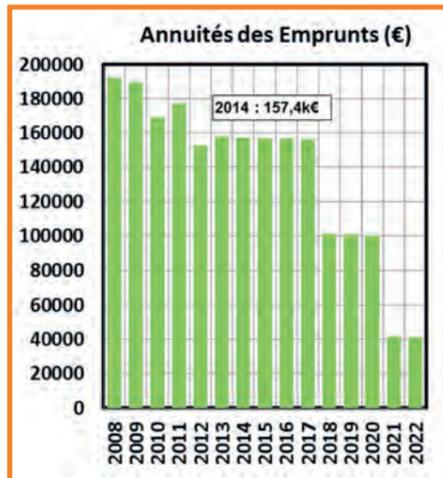
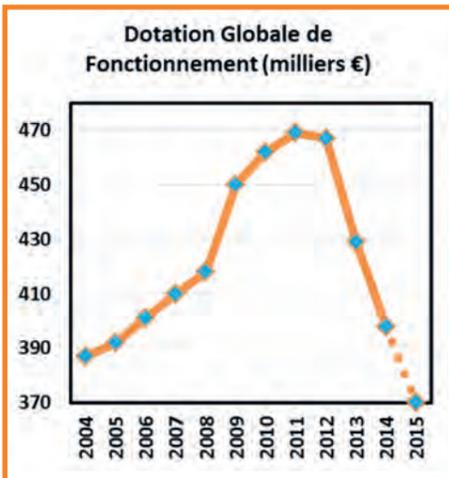
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Budget Général : Recettes de Fonctionnement 4 362 509,51€



- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

Finances locales



Ce budget préserve bien évidemment les axes majeurs que sont les actions éducatives avec un budget direct aux écoles de 34 720 €. L'aide apportée aux associations s'élève à 45 700 €. La subvention pour soutenir le Centre Communal d'Action Sociale sera de 45 000 € pour les personnes en difficultés et nos aînés.

Budget Général 2014 - Section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 859 096 € (831 038 € en 2013).

La construction d'une nouvelle école au centre bourg reste le projet d'investissement majeur dans les 3 prochaines années. A ce jour et après avoir déposé le permis de construire début février, les entreprises vont être consultées pour établir le coût réel du projet. C'est avec ces éléments et après une réunion publique que la municipalité décidera définitivement de lancer le projet. Le coût estimatif de construction est à ce jour inférieur à 3,2 M€. Les subventions, les dotations, la future vente du site Daudet assureront partiellement le financement, auquel il faudra ajouter un emprunt et l'autofinancement de la commune. Le budget 2014 intègre uniquement les frais d'études.

L'autofinancement est clairement identifié. Le Conseil Municipal a décidé de protéger la somme de 680 000 € en votant en sur-équilibre le budget de fonctionnement pour faire face aux grands projets de la commune y compris la construction de la nouvelle école.

Les autres investissements prioritaires se focaliseront sur :

- La poursuite des travaux aux Monceaux (candélabres) : 24 000 €.



- L'engagement des travaux de voirie et réseaux rue de la Prairie : 188 000 €.
- L'aménagement de voirie, accessibilité, sécurité, éclairage : 47 000 €.
- La réfection du terrain de pétanque de Bonvilliers : 5 800€.
- L'entretien des bâtiments (écoles, dojo) : 17 000 €.
- La réfection de l'entrée du parc de Saint Périer : 14 000 €.
- La création du stationnement place de l'église : 20 000 €.
- Les travaux sur les réseaux suite aux inondations 2013 : 63 000 €.
- L'extension du columbarium avec aménagements : 41 000 €.
- L'achat de petits matériels (informatique, illuminations, entretien, espaces verts ...) : 23 000 €.
- Le remplacement d'un véhicule : 17 000 €.

Un emprunt de 350 000 € est inscrit au budget pour couvrir le reste à payer des frais d'études pour l'école et la réfection totale de la rue de la Prairie.

Soulignons que l'endettement de la commune est faible de l'ordre de 270 € par Morignacois, montant bien inférieur à la moyenne des communes de même strate (650 €/habitant).

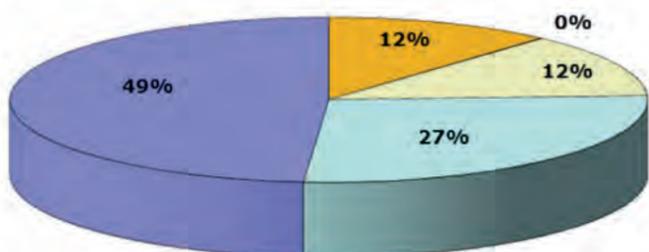
Budget Assainissement 2014 - Accent mis sur l'entretien des réseaux.

L'équilibre budgétaire de la section d'exploitation est désormais possible suite à l'identification de 51 800 € antérieurs à 2012 ni enregistrés ni perçus. Les dépenses seront limitées au strict nécessaire.

Néanmoins, une extension du contrat de maintenance des réseaux est prévue pour mieux prendre en compte leur entretien (50 400 €). La création d'un Schéma Directeur d'Assainissement pour 80 000 € est également programmée pour établir l'inventaire et l'état des réseaux.

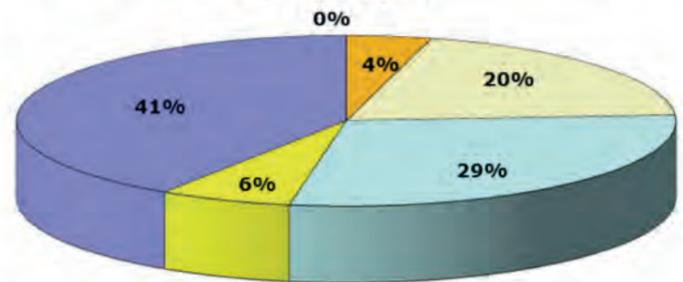
ASSOCIATIONS	Subventions
AMAT	8 750
BADMINTON	1 700
DANSE PETITS PAS	1 500
FOOTBALL CLUB	6 000
GYM'S CLUB	2 500
JUDO CLUB	3 000
LOISIRS ET CULTURE	2 450
TAE KWON DO	400
TEAM BASKET	4 000
TENNIS CLUB MORIGNY	2 000
KUNG FU	800
KARATÉ (SHITO KAÏ 91)	250
TOUM VAL DE JUINE	150
CYCLO CLUB MORIGNY	550
TENNIS DE TABLE	850
PÉTANQUE MORIGNY	500
VADE RETRO SATANAS (BILLARD)	500
RANDONNEURS DE L'ESSONNE	450
AAPPMA (PÊCHE)	750
ANGATA SOUND	500
PLEINE LUNE	500
MORYCANTE	400
TAROT CLUB	400
PASTASCIUTTA	350
RESTONS JEUNES	700
FCPE	150
CHEZ LES P'TITS MORIGNACOIS	400
COJE JOURNÉE EUROPE	1 200
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	4 000
TOTAL (€)	45 700

Budget Général : Dépenses d'Investissement 859 096,31€



- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Budget Général : Recettes d'Investissement 859 096,31€



- Virement de la section de fonctionnement
- Produits de cessions
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Emprunts et dettes assimilées

Vie de la commune

Expression des élus

Liste de la majorité

AGIR pour l'avenir de Morigny-Champigny

ELU : UN ENGAGEMENT

Être élu c'est avant tout s'impliquer dans l'intérêt général. Il ne s'agit pas de se couvrir de gloire, mais bien de servir notre commune avec conviction et abnégation.

Concernant nos élus municipaux, communautaires, représentants dans les syndicats, leur rôle est bien d'assumer les tâches et responsabilités en relation directe avec la vie quotidienne des citoyens et d'assurer, en même temps, le développement à plus long terme de la collectivité dont ils ont la charge.

Notre équipe municipale majoritaire s'est engagée auprès de vous.

Se mettre au service de la population de sa commune n'est pas simple, c'est une activité difficile, prenante que l'on pourrait presque qualifier de véritable sacerdoce.

Construire l'intérêt général, avoir une vision à long terme, savoir évaluer les risques et prendre les bonnes décisions, est un réel challenge.

Mesurons pleinement toute l'exigence que réclament cette fonction d'élu et toutes les responsabilités qui en découlent.

La proximité, votre quotidien, bien plus qu'une préoccupation, un véritable engagement pour vos élus.

N'hésitez pas à rencontrer l'équipe municipale et à lui faire part de toutes vos remarques lors des permanences mises en place.

Très cordialement,
Agir pour l'Avenir de Morigny-Champigny

Listes d'opposition

Ensemble poursuivons pour Morigny-Champigny

CONSTRUCTIFS et VIGILANTS - Le 23 mars dernier, vous vous êtes exprimés. « Ensemble Poursuivons pour Morigny-Champigny » a deux élus au sein du Conseil Municipal. Notre campagne a été intense et argumentée, nos propositions concrètes et non électoralistes. Nous espérons que certaines seront entendues, voire reprises par la majorité. Nous nous engageons à participer d'une façon constructive et concrète aux débats d'idées. Nous serons force de proposition pour le développement harmonieux de notre commune dans le respect des opinions de chacun. Nous soutiendrons et voterons les projets présentés par le maire et son équipe quand ils seront positifs pour la commune. Nous nous élèverons contre dans le cas contraire.

Une démarche mise en œuvre dès le mois d'avril, comme en témoignent ces 2 exemples.

- Impôts locaux - Indispensable pour permettre un fonctionnement correct de la commune et financer ses investissements nécessaires, nous avons été contraints à augmenter les taux en 2008. Rappelons que notre équipe avait aussi fait des économies importantes permettant aujourd'hui de financer l'école. Critiquant vivement ces augmentations d'impôts durant la campagne, l'actuelle majorité vient de décider une hausse des impôts de 5,5% tout en augmentant les indemnités des élus. Notre demande de baisser ces indemnités pour limiter la hausse d'impôt ayant été rejetée, nous avons voté CONTRE.

- Schéma directeur d'assainissement - Après avoir apporté des compléments au cahier des charges, nous avons voté POUR.

Soutenus par notre équipe, nous restons à votre disposition et vous tiendrons régulièrement informés.

Pour « Ensemble Poursuivons pour Morigny-Champigny » Jean Gabriel Lainey et Sandrine Goux

Unis pour Morigny-Champigny

Nous vous remercions d'avoir permis à notre liste d'avoir deux représentants au sein de cette nouvelle équipe municipale. L'équipe majoritaire nous a proposé de participer à l'ensemble des commissions communales, ce qui nous permet d'avoir une présence constructive au conseil municipal où nous nous efforçons d'apporter nos idées et d'être vigilants aux différentes décisions prises.

Lors de la séance du 28 avril sur la présentation du budget, nous nous sommes abstenus sur différents points présentés dont l'augmentation des impôts à hauteur de 4 %. Nous sommes conscients que l'augmentation des dépenses incompressibles et la baisse des recettes engendrent une hausse d'impôts afin de maintenir un équilibre de fonctionnement. Toutefois, la baisse de nos recettes étant due en partie à une diminution du taux de la taxe d'électricité (point voté en 2013) et la commune ayant un excédent de fonctionnement, l'effort demandé aux morignacois nous paraît important.

A ce jour, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre reste bien nébuleuse pour tous. Depuis la réunion publique d'octobre 2013, le projet de l'école a été réexaminé mais devra respecter les délais impartis pour conserver des possibilités de subventions. La réfection provisoire de la Place de l'Eglise ne nous donne pas satisfaction en l'état. Un peu de patience devrait nous permettre de voir arriver un revêtement « ton pierre » plus harmonieux comme l'avait préconisé l'architecte des Bâtiments de France lors d'une précédente visite.

Vos élus Sandrine POMMIER et Jean-François FOUCHER d'« Unis pour Morigny-Champigny ».

Infos du Conseil

Lors de sa séance du 4 avril dernier, parmi ses décisions le Conseil Municipal a créé à l'unanimité des votants, 7 commissions communales : Intercommunalité - Finances et économie locale - Urbanisme, travaux et espaces verts - Affaires scolaires et enfance - Fêtes et animations, jeunesse et associations, affaires culturelles - Environnement, développement durable, affaires agricoles et patrimoine - Sécurité, circulation et transport.



Le Conseil a par ailleurs désigné : Mme Karine NEIL pour représenter la commune au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte d'Actions pour la Revalorisation des Déchets et des Energies Locales (SEMARDEL) et M. Bernard DIONNET pour représenter la commune à l'Assemblée Générale de la SEMARDEL ; Mme Corinne BOURDON (titulaire) et M. Paul COURTAS (suppléant) à la Mission Locale Sud Essonne à la majorité ; M. Laurent HESSE en tant que Correspondant Défense auprès du Délégué Militaire Départemental ; Mme Corinne BOURDON en tant que Référent « Appel des 100 » (égalité femmes-hommes) auprès du Département dans le cadre de l'engagement partenarial 2013-2017 ; M. Edmond WEIGANT en tant que Référent « Développement Durable » auprès du Département dans le cadre de l'engagement partenarial 2013-2017.

Info Conseil Communautaire : Le maire est nommé 1^{er} Vice Président - intérêt communautaire. Les extraits et comptes-rendus validés des conseils Municipaux sont consultables en mairie et sur www.morignychampigny.fr

EN BREF ...

✓ Permanences des Maires-adjoints

Yves Peyresaubes, 1^{er} adjoint, Catherine Come, 2^e adjoint, Eric Cavers, 3^e adjoint, Corinne Bourdon, 4^e adjoint, Paul Courtas, 5^e adjoint, Karine Neil, 6^e adjoint et Laurent Hesse, 7^e adjoint reçoivent du lundi au samedi sur rendez-vous en mairie annexe. Tél. : 01 64 94 39 09.

✓ Prévention canicule : les bons réflexes

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de très fortes chaleurs et du passage de la police Municipale. Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou pharmacien. **Règles à suivre** : mouiller sa peau plusieurs fois par jour en assurant une légère ventilation, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, garder sa maison à l'abri de la chaleur, manger normalement, boire 1,5 L d'eau par jour et donner de ses nouvelles à son entourage.



Contact C.C.A.S. : 01 64 94 30 34.

✓ Service urbanisme

Le service urbanisme est à votre disposition concernant toutes les demandes en matière d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme et déclaration préalable). « Il vous accueille et vous renseigne dès l'élaboration de votre projet, souligne Eric Cavers, maire-adjoint, et vous informe sur la réglementation, les démarches précises à entreprendre et les formulaires à remplir. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Caroline Bernard ! »

Accueil du public : mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17h30 - Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 - Samedi de 8 h 30 à 12 h. Adresse : 5, rue de la mairie - Tél. 01 64 94 30 39 - Courriel : urba@morignychampigny.fr

✓ Enquête Publique

Le S.I.A.R.J.A. a sollicité l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour la réalisation du programme pluriannuel d'entretien et d'aménagement 2014-2018 de la Juine et ses affluents.

Cette enquête démarrée en mai dernier a son siège principal dans notre commune. Pour cela, par décision du tribunal administratif de Versailles, Mme Roselyne LECOMTE a été nommée commissaire enquêteur. Après une 1^{ère} permanence tenue le 28 mai, elle se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations sur ce dossier à la salle du conseil de la mairie :

Le 12/06/2014 : 15 h 30 - 18 h 30 - Le 28/06/2014 : 9 h - 12 h.

L'ensemble du dossier est à la disposition du public en mairie - service voirie - aux heures d'ouverture de la mairie.

FLORILÈGE DES ANIMATIONS LOCALES

Fête de l'Europe : l'Autriche a l'honneur !



Pour la 17^e édition, le Comité d'Organisation de la Journée de l'Europe était en rouge et blanc. Les 17 et 18 mai 2014 à la salle des fêtes puis dans la prairie de la mairie la fête a battu son plein avec son lot d'animations et de surprises. Après un repas convivial la veille, les animations dominicales autour notamment de la transhumance des vaches, du lancer de bock et de la chasse aux oeufs du Tyrol auront mis une belle ambiance au cœur de la prairie...

La Victoire du 8 mai commémorée



Le 8 mai 2014 anciens combattants et élus des communes de Morigny-Champigny et de Brières-Les-Scellés ont participé aux commémorations de la Victoire des Alliés du 8 mai 1945 contre la barbarie nazie... Après l'interprétation par les enfants de l'école Daudet du poignant chant des partisans et l'allocution de Michel Leclerc, Conseiller municipal délégué patrimoine & devoir de mémoire, les élus et les enfants du C.M.J. ont procédé au dépôt des gerbes au Monument aux Morts, au cimetière (aviateurs alliés) et au monument de Bonvilliers (résistants).

De drôles de poussins dans la prairie

La chasse aux œufs a réuni le 12 avril dernier près d'une soixantaine de jeunes Morignacois, à l'invitation de la commune, au sein d'un parc de Saint Périer ensoleillé...

A cette occasion, de petits poussins gourmands de Pâques, âgés entre 3 et 6 ans, ont évidemment eu à cœur de débusquer de nombreux œufs en chocolat répartis sur le site de l'ancien verger du parc.



Belles rencontres entre voisins

Vendredi 23 mai plusieurs points d'animation étaient recensés dans le bourg comme dans les différents hameaux à l'occasion de la Fête des Voisins.

Un agréable moment que de nombreux Morignacois (anciens et nouveaux) ont pu partager en toute convivialité.



Des animations porte-bonheur



Parmi les traditionnelles animations du 1^{er} mai, le vide-grenier de l'Association Morignacoise des Agents Territoriaux ouvrait le bal tôt le matin avec une quinzaine d'exposants sur le parking du stade. A la salle des fêtes, la traditionnelle expo-vente du « Club restons jeunes » présentait aux visiteurs des coquetiers, lanternes, phares et fanaux à admirer mais aussi de délicieuses crêpes à déguster et de jolis brins de muguet à offrir...



« Dessine-moi un insecte » : des écoliers primés !

Ce concours de dessin des écoles a vu l'ensemble des réalisations être exposées lors du Troc de plantes le 13 avril dernier à la salle des fêtes. Coup de chapeau à tous les participants et leurs enseignants !

Ecole maternelle Perrault :
1^{ère} Océane, 2^e Laura, 3^e Emma.
Ecole élémentaire Daudet :
1^{ère} Kimy, 2^e Lilou, 3^e Assia.

La commune a remis à ces lauréats des ouvrages illustrés et pédagogiques sur le fascinant monde des insectes !

5^e spectacle Tout'Art au profit d'Haïti

L'association Pleine Lune a réuni samedi 10 mai un joli plateau d'artistes (musiciens, plasticiens, chanteurs, danseurs et comédiens...) à la salle des fêtes. Ce rendez-vous culturel original, de 14 h à minuit, a permis une fois de plus à des artistes venus de toute l'Essonne de se produire à la Célébration de l'Abolition de l'Esclavage. Un spectacle riche en couleurs, en sons et en images... et dont les bénéfices (du repas et de la tombola) seront reversés au profit d'Haïti.



Des billes sur tapis vert...

Du 18 au 21 avril Morigny-Champigny accueillait au sein du Complexe Sportif le 23^e Open de Paris de Billard anglais. Les spectateurs comme le maire et autres élus venus récompenser les vainqueurs, ont bien apprécié la technicité et la grande précision des joueurs de billard anglais à l'œuvre. « Les résultats des locaux étaient aussi au rendez-vous puisque 2 joueurs du Vadé Rétro sont allés jusqu'en 1/2 finale », précise avec satisfaction Dominique Sabot, le Président du Club Morignacois avant de saluer le travail de tous ses bénévoles.



Calendrier des manifestations

JUIN 2014

- Samedi 7** Contes-Histoires pour les grands à 15 h à la bibliothèque intercommunale de Morigny-Champigny. Entrée gratuite, public 6 ans et plus.
Spectacle et portes-ouvertes du Centre de Loisirs, 18 h - 20 h, à la Maison de l'Enfance (entrée libre).
- Dimanche 8** Randonnée cyclo par le Club de Morigny dès 7 h 30 au complexe sportif.
- Jeudi 12** Réunion publique « Rythmes scolaires » à 19 h 30 à la salle des fêtes.
- Samedi 14** Fête patronale Sainte-Trinité par l'association paroissiale à partir de 18 h à l'église (messe animée par le groupe Alliance suivie d'un repas et d'une soirée festive sur la place).
Gala de danse par le Club Loisirs et Culture à 20 h 30 salle des fêtes.
- Mercredi 18** Soirée Gym's Club à 20 h 30 à la salle des fêtes.
- Vendredi 20** Porte-ouverte de l'Aide à Domicile, de 10 h à 18 h, au 2 ter rue des Ponts.
Déjeuner champêtre par le C.C.A.S. dans la prairie.
Cérémonie Grand prix des Jeunes Lecteurs par la P.E.E.P. à 15 h à l'école Daudet.
Musique et Cinéma en plein air à partir de 19 h 30 (projection à la tombée de la nuit) dans la prairie de la mairie. Entrée libre.
- Samedi 21** Porte-ouverte de l'Aide à Domicile, de 10 h à 12 h, au 2 ter rue des Ponts.
Fête de l'école et remise de prix aux élèves de CM2, dans la matinée, à Daudet.
Fête de l'été - Jeux, animations et repas, de 11 h à 23 h, dans la prairie.
16^e Tournoi National de Badminton par M.C. Badminton Club au Complexe Sportif.

Jeudi 26

Animation « Ecouter lire la nuit » à 20 h 30 (public ados-adultes) à la bibliothèque intercommunale.

Vendredi 27

Gala de danse de « Petits Pas » à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Samedi 28

Gala de danse de « Petits Pas » à 14 h 30 et 20 h 30 à la salle des fêtes.

Fête de l'école Chateaubriand à partir de 9 h.

5^e rallye Touristique « Les routes du Hurepoix et du Milliaçois » par Agir pour Morigny-Champigny. Inscription au 01 64 94 49 21.

JUILLET 2014

Samedi 5

Fête des Hameaux par Mont Bonvill' A Joie à 19 h à Bonvilliers.

« Nuit des Eglises » par le secteur paroissial à 20 h 30 à l'église (entrée libre).

Dimanche 13

25^e anniversaire de l'arbre du bicentenaire de la Révolution à 11 h 30 au complexe sportif.

Pique-nique géant « Bleu-blanc-rouge » et animations à partir de 12 h 30 dans le parc Saint-Périer.

Animations et Grand feu d'artifice suivi d'un bal populaire à partir de 23 h dans la prairie de la mairie.

SEPTEMBRE 2014

Dimanche 7

Rando V.T.T. par le Club Cyclo entre 7 h et 9 h au complexe sportif.

Dimanche 15

Forum des associations de 10 h à 18 h au complexe sportif.



L'aide à domicile a 30 ans !

L'association organise une porte-ouverte vendredi 20 juin de 10 h à 18 h et samedi 21 juin de 10 h à 12 h dans ses locaux au 2ter rue des Ponts. « Nous vous attendons nombreux, confie Pierrette Duthilleul, la présidente. Vous pourrez ainsi y découvrir toutes nos possibilités d'aide à de nombreuses personnes sans condition d'âge (âgées, malades, handicapées, accidentées et autres via le portage de repas à domicile, l'aide à la toilette, les courses, le ménage et le transport...). »

L'association reçoit par ailleurs tout au long de l'année les personnes orientées par le C.C.A.S. de Morigny-Champigny et désireuses de bénéficier des services de proximité proposés au titre de l'aide à domicile.

Contact Tél. : 01 64 94 23 48. Courriel: aadsm-morigny@orange.fr

Fête du 13 juillet... Tous au parc et dans la prairie !

Du pique-nique géant (12 h 30) avec animation au sein du parc Saint Périer à la distribution de lampions et défilé (20 h 30) dans le bourg suivi d'un feu d'artifice et d'un bal populaire (23 h) dans la prairie en passant par la commémoration du 25^e anniversaire de l'arbre du Bicentenaire de la Révolution (11 h 30) au Complexe sportif, voilà le programme très festif de ce 13 juillet 2014, en prélude à notre Fête Nationale. Alors, en famille ou entre amis, venez nombreux participer à la fête !



La parole à une association : Racine et Futur

L'association Racines et Futur a été créé en 2003 et a pour objet en toute Indépendance « politique » de :

- **SOUTENIR** toutes actions d'aménagement à l'intérieur de la commune de Morigny-Champigny, ne portant pas atteinte à son histoire ou à son aspect général hérité du passé qui en fait son attrait. Plus généralement, soutenir tous projets apportant une amélioration au fonctionnement de la commune, ou au cadre de vie de ses habitants et ce sans destruction des sites ou de son patrimoine et sans atteinte à l'environnement.
- **S'OPPOSER** par tous les moyens légaux aux actes, projets ou travaux privés ou publics portant atteinte au patrimoine communal, à l'harmonie de ses sites ou mettant en péril la qualité de vie de ses habitants. « Notre association « Apolitique » et « Non-subsventionnée », indiquent ses responsables, a toute liberté d'idées et d'expressions. Elle fait partie de la Fédération ENE (« Essonne Nature Environnement ») qui regroupe plus de 70 associations du département de l'Essonne et Danièle Zaneboni en est la Vice-Présidente. Vous pouvez consulter et donner votre avis sur notre site web. www.association-racines-et-futur-de-morigny-champigny.com. »

Le retour du moine et de la chimère...



« Prêtés pour une exposition, les fragments lapidaires de pierres et chapiteaux (dont le moine et la chimère)* de l'ancienne abbatale du 11^e siècle - sauvés de la destruction par notre association afin d'enrichir le Patrimoine des Morignacois - ont, avec l'aide du service Technique, été restitués le 1^{er} avril dernier par le Musée intercommunal d'Etampes. »

L'ensemble, qui a été déposé dans l'église de Morigny-Champigny, constitue un témoignage supplémentaire de la riche histoire de ce site. Le public pourra désormais le découvrir et l'apprécier notamment lors des prochaines Journées européennes du Patrimoine.

Pour plus d'infos sur l'association rendez-vous sur :

www.association-racines-et-futur-de-morigny-champigny.com

* Vestiges d'une porte de l'ancienne abbaye construite par les moines bénédictins

ZOOM SUR... Quenouille & fils

Votre journal poursuit la mise en valeur du tissu économique local avec une série de zooms sur nos commerces de proximité et plus particulièrement dans ce numéro sur l'entreprise familiale Quenouille & fils.



Créée en 1966 par Guy Quenouille, l'activité paysagère a été reprise et développée par son fils Claude à partir de 1989.

Cette entreprise locale propose création et entretien des parcs et des jardins, entretien des arbres et travaux de création divers comme les clôtures, terrasses, accès carrossables et allées (déduction fiscale sur l'entretien chez les particuliers) ...

Le paysagiste et ses 15 salariés interviennent dans l'ensemble du Sud Essonne, le Loiret et l'Eure & Loir.

Adresse : 41, Grande Rue à Morigny-Champigny

Tél. : 01 64 94 12 88

Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Site : <http://www.quenouille.fr>



ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRENEURS !

Si vous venez de vous installer sur Morigny-Champigny, n'hésitez pas à contacter le service communication afin de vous faire connaître via cette rubrique.
Tél. : 01 64 94 88 60.

Salon « Gourmandines » 3, 4 et 5 octobre 2014 à la salle des fêtes de Morigny-Champigny